

**COMPTE RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Statutaire
de Marseille du 25 mai 2024
Ligue de l'enseignement – FAIL13**

La réunion est ouverte par la Présidente, Mme Guilhem Suzanne :

Suzanne Guilhem est heureuse de nous accueillir pour cette assemblée générale ordinaire au sein du Centre Social Trois Luc Valentine, un équipement que nous gérons depuis août dernier.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement – FAIL13 à 9h30.

Elle nous présente le Rapport Moral 2023/2024 :

Le 3 juin 2023 nous étions réunis pour la tenue de notre AG statutaire, dans l'école Arenc Bachas, ce 26 mai 2024 nous nous retrouvons dans ce centre Social 3 Lucs Valentine

Présidente de cette fédération, au nom du Conseil d'administration dont les membres sont élus en AG, avant que vous soit exposé le rapport d'activité extrêmement riche durant cette période, il m'appartient de vous rapporter comment ce CA a travaillé durant cette année de fonctionnement marqué par une reprise d'activités intense et de vous indiquer les grandes lignes de nos actions ainsi que les orientations que nous comptons mettre en œuvre.

Nous avons poursuivi et garanti la continuité de la vie statutaire de notre mouvement ainsi : 13 bureaux, 7 CA, 2 CA extraordinaires ont été tenus, la commission des finances s'est réunie 3 fois, conformément à notre règlement intérieur, la Commission d'Administration Générale s'est réunie 1 fois, les comptes rendus de ces différentes réunions statutaires rédigés par notre secrétaire général, Charly Pirani sont consultables.

Les différentes commissions se sont réunies régulièrement les comptes rendus de ces réunions sont aussi consultables.

Je remercie ainsi tous les membres du CA pour leur investissement dans ce fonctionnement démocratique.

Le rôle du CA est de donner les grandes orientations de nos actions, d'ailleurs déclinées dans notre projet Fédéral, celles-ci étant mises en œuvre par nos services, sous la houlette de Isabelle Dorey et Karim Touche, directrice et directeur.

Quelles sont donc les grandes orientations de notre mouvement d'éducation populaire laïque ?

Je les résume par la formule de Jean Jaurès : « *Il faut aller à l'idéal en passant par le réel* »

Pour ne citer que quelques exemples :

Le réel, c'est de décider de la gestion de crèches et de Centres sociaux, afin d'être au plus près des territoires, au plus près des besoins de chacun, chacune avec l'implication de personnels méritants et reconnus compétents ; ainsi nous accueillons la crèche Coccinelle et le Bus France service et 5 nouveaux centres sociaux La Corderie - St Victor, les 3 Lucs, Bonneveine Val Plan Bégude, Croix Rouge au total nous gérons 13 CS et un équipement à vocation culturelle le centre Bompard.

Le réel est d'être au plus près des personnes en difficulté sociale, à ce titre je rappelle notre investissement dans l'accueil organisé dans l'Auberge Marseillaise de femmes et enfants en situation d'abandon.

Le réel, c'est de développer notre pédagogie d'éducation populaire dans les temps périscolaires quelles que soient les vicissitudes, dans les temps de vacances, dans les temps de formation.

Le réel, c'est de prendre en compte les techniques nouvelles de communication, de les appréhender afin qu'elles soient au service des uns et des autres et non un asservissement.

Le réel, c'est prendre en compte la phrase de saint Exupéry suivant laquelle « nous empruntons la planète terre à nos enfants ». L'urgence environnementale et climatique nous impose de réaliser un travail pédagogique dans notre société pour favoriser des prises de conscience et rendre acceptables des changements de pratiques que nous ne pouvons pas remettre à plus tard.

Le réel est d'expliquer, promouvoir la Laïcité, démontrant que ce principe est garant de la Liberté. La Laïcité qui est au cœur de nos actions.

La prise en compte du réel par les actions au quotidien a pour but cette quête constante vers ce monde idéal. Quel est – il ?

Notre idéal est de donner à chacun, chacune la possibilité de vivre dignement, de se cultiver, de construire une société dans laquelle chaque être humain est respectable, une société plus harmonieuse et plus juste, une société dans laquelle la solidarité n'est pas un simple slogan, cela en rassemblant les personnes autour de projets communs, en favorisant l'engagement des citoyens et citoyennes, en privilégiant la démarche collective.

Notre mouvement d'éducation populaire laïque reste au cœur d'un chantier car vous en conviendrez avec moi, ces conditions idéales ne sont pas atteintes. Nous devons ainsi mobiliser toutes nos compétences, celles de nos associations affiliées, qu'elles soient sportives autour de l'USEP et de l'UFOLEP, ou culturelles afin que l'ensemble de notre mouvement joue son rôle qui est le sien depuis son origine éduquer à la citoyenneté tout au long la vie, depuis la petite enfance jusqu'au grand âge. Nos actions, nos engagements seront nécessairement impactés par l'actualité qu'il s'agisse des crises migratoires qui endeuillent la Méditerranée, de la guerre sur notre continent ou à ses portes avec ses drames humains et ses conséquences économiques.

Pour poursuivre ces objectifs, notre Fédération peut compter sur un travail rigoureux et dynamique effectué sous la direction d'Isabelle Dorey Déléguée Générale et de Karim Touche Délégué Général, de nos deux directrices adjointes, Sophie Lorimier et Magalie Galizzi et de l'ensemble des cadres et salariés, qui relèvent quotidiennement les défis qui se présentent, tout en sachant faire preuve d'une capacité de résilience quand cela est nécessaire. Ce présent rapport se veut être aussi un remerciement chaleureux à cette persévérance et volonté.

Nous savons qu'il faudra combiner transitions et adaptations et donc élaborer des stratégies, être imaginatifs. Faut – il se rappeler qu'une perpétuelle évolution est une perpétuelle création ? Au nom de la Laïcité, nous continuerons à nouer des partenariats, à agir avec tous ceux et celles, qui, dans la diversité de leurs origines, de leurs convictions souhaitent participer à la vie sociale, politique, ou culturelle.

Notre mouvement associatif, comme d'ailleurs tous les acteurs publics sont aujourd'hui confrontés aux mutations de nos sociétés mondialisées et numérisées, à l'individualisme et à l'affaiblissement des politiques publiques. Notre pays a plus que jamais besoin de l'Éducation Populaire. Celle-ci se doit de contribuer à rendre l'avenir meilleur. Adossée à l'Économie Sociale et Solidaire, L'Éducation Populaire, a donc une responsabilité particulière celle de nourrir des

aspirations, d'offrir autre chose que le consumérisme, l'exaltation de l'argent, le cynisme, voire la haine née de l'aveuglement.

Je crois pouvoir dire que La fédération des Bouches du Rhône reste une structure militante, nous pensons que nous devons avoir l'ambition de porter la parole de tous ceux et celles qui, par un engagement libre et volontaire s'investissent au service de l'intérêt général.

Il y a des mots qui font vivre et ce sont des mots innocents. Le mot chaleur, le mot confiance, amour, justice et le mot liberté. Le mot enfant et le mot gentillesse. Paul Eluard

Cette présentation est suivie de celle de notre Trésorier, Claude Cazaux. Il présente les comptes arrêtés au 31/12/2023.

Introduction :

L'exercice 2023 a été marqué par une transition importante dans le développement de la Ligue de l'Enseignement, avec des enjeux de transformation orientés vers l'avenir. Nous présentons ici une analyse des faits saillants et des résultats de cette année charnière.

Faits marquants :

- **Reprise de 7 activités de l'association EPISEC** en liquidation judiciaire au 1er août 2023, incluant 5 centres sociaux, 1 crèche parentale, et 1 bus itinérant France service, englobant 80 salariés pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 4,5 M€. L'ensemble de ces activités faisant sens avec notre projet fédéral et apportant une richesse de mixité d'actions de territoire.
- **Retour à un fonctionnement normal après trois années impactées par la pandémie de Covid-19**, nécessitant une restructuration et une réorganisation des équipes. Mise en place d'une co-direction et de deux DGA Education et Social. Embauche d'un DAF en octobre 2023.
- **Emménagement dans de nouveaux locaux** rue Laforest pour le service éducation et vie associative, offrant des conditions de travail améliorées. Bail de location 6 ans.
- **Réorganisation totale du service loisirs** (350 animateurs et coordo) à la suite de la modification du marché TAP en fin décembre 2023.
- **Renouvellement du marché d'Aubagne** en septembre 2023.
- **Gestion de la crise des centres sociaux en début d'année** en réaction au manque de moyens annoncés dans la convention cadre impliquant une mobilisation intense de nos collaborateurs et salariés dans des travaux et négociations avec les partenaires et une réforme de l'organisation administrative globale.
- **Difficultés accrues de recrutement** dans les fonctions ressources, services RH & COMPTABLE.
- **Augmentation des coûts** énergétiques, de transport, et liés à l'inflation.

Résultats de l'exercice :

Le montant des produits s'élève à 25 084 265 €

Le montant des charges s'élève à 25 405 949 €

Le résultat net comptable présente un **déficit de -321 684 €**, pour mémoire le résultat 2022 était de + 23 591 €.

Le résultat d'exploitation est de + 30 363 €, le résultat 2022 était de 352 384 €

Evolution des produits et des charges par secteurs d'activités :

Les produits sont en hausse de 14,98% par rapport à 2022.

Les charges sont en hausse de 16,83% par rapport à 2022.

Sur 5 ans la hausse est de 64%.

Tous les secteurs d'activités sont en hausse. Le secteur petite enfance présente une hausse de 34%, en produit et de 32% en charges, celui du secteur social une hausse de 29% en produits et

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

32% en charges.

Analyse par secteur d'activité :

✓ Secteur Éducation :

Des efforts budgétaires ont été déployés, avec des résultats variés selon les sous-secteurs.

- **Secteur Formation professionnelle :**

Le résultat est de -30 330 €, en dégradation de 20 k€ par rapport à 2022 cependant en amélioration de -17 k€ en regard au projeté 2023, base CIG du 31.08.2023.

Des efforts budgétaires ont été réalisés

- **Formation bénévole BAFA**

Le résultat 2023 est excédentaire avec + 50 k€ soit en progression de + 13 k€ en rapport à 2022.

- **Education**

Avec un résultat excédentaire de + 9 k€ sur 2023, celui-ci est en net amélioration puisqu'il s'améliore de + 19 k€ par rapport à l'année 2022 pour laquelle le résultat était de - 11 k€.

- **Animation TAP/ VACANCES/LE SAUZE/CLASSES/AUBAGNE**

Il ressort un excédent de + 167 k€ sur 2023. Cependant en regard à 2022, le secteur animation connaît une baisse de - 132 k€ (dispositif vacances apprenantes en forte baisse 30%)

TAP

Dernière année de fonctionnement sur ce modèle réorganisation faite pour 2024

Vacances

Nous avons profité encore cette année du dispositif vacances apprenantes dont les moyens se réduisent d'année en année

Le Sauze

Des efforts sont faits par l'équipe : réponses aux marchés, optimisation du fonctionnement qui ne sont malheureusement pas suffisants pour accéder à l'équilibre

Néanmoins La qualité des séjours est au rendez-vous.

Aubagne

Le nouveau marché datant de septembre 2023 n'a pas sur 4 mois pu donner l'équilibre de l'action mais nous sommes fidèles à notre prévisionnel.

- **Vie fédérative**

Stabilité de l'activité

✓ Secteur Social :

Des déficits sont observés dans plusieurs sous-secteurs

- **Solidarité internationale**

Le déficit est dû aux escales méditerranéennes et aux activités insuffisamment financées

- **France service**

Reprise de l'activité bus itinérant (activité EPISEC) une partie de la subvention annuelle n'a pas été proratisée et nous avons dû effectuer des sorties de salariés

- **Tables de quartiers, démocratie participative**

En progression, secteur à l'équilibre

- **Petite enfance**

Avec - 127 k€ en 2022, et - 115 k€ en 2023, celui-ci est en légère amélioration de + 12k€.

Ce déficit s'explique notamment par :

- Problématique liée au remplacement de personnel, non financé (Mac Les Loups de Mers),
- Fermeture de la crèche de la solidarité pour travaux (1 an))

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

- Crèche LPP en déficit depuis 3 ans, des mesures sont envisagées
- Reprise de la crèche Coccinelle (EPISEC), déficit prévu.

- **Les équipements sociaux**

Le résultat 2023 est en déficit avec – 320 k€.

Il s'accroît de 218 k€ en regard à l'exercice 2022.

On peut l'expliquer par :

- Reprise des centres Episeec : A l'exception de la Corderie, les 4 autres centres sont déficitaires, on constate une perte de 200 k€ pour 5 mois d'ouverture. Cependant, cette perte est en deçà de la prévision estimée à – 240 k€. Une attention particulière est à avoir pour le centre des 3 lucas.
- La solidarité : problèmes d'insécurité, période de fermeture du centre, doublon de postes de direction durant 6 mois pour maintenir l'activité, surcoût estimé à 50 k€.
- Revalorisation des salaires, selon application de la convention collective
- Musardises : en déficit sur les 3 dernières années, en raison de postes non financés, pris en charge sur nos fonds propres.
- Kleber : charges d'entretien du bâtiment et fluides élevés. A titre indicatif, les postes achat et services extérieurs, représentent 185 k€, soit 17% du total des charges.
- Bompard : les produits ne permettent toujours pas de couvrir les charges de structure et de personnel

Pour les centres :

- Estaque – St Joseph – VDH des efforts significatifs d'optimisation de la gestion sont à constater
- Lilas – bourrelly maintien de l'équilibre et des résultats

Perspectives 2024 :

"Un budget maîtrisé et des objectifs à atteindre" en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources humaines et la réorganisation des postes.

- La fonction de coordinatrice générale sur le siège, non remplacée
- Un factotum en moins sur le siège
- Suppression des postes non financés (Musardises)
- Arrêt des escales méditerranéennes et des évènementiels non financés totalement (déclics, rencontres danses...)
- Contrat copieur renégocié pour 9 centres, mise à disposition gratuite et tarif revue à la baisse
- Une feuille de route budgétaire à suivre par chaque responsable de service
- Un montant des subventions revues à la hausse lors de la négociation menée dans le cadre de la fin des DSP et convention cadre des centres sociaux
- Industrialisation de notre système d'information
- Bompard, nouveau projet déposé construit à l'équilibre
- Petite enfance optimisation des places de crèche pour une visée à l'équilibre (demande en cours sur LPP et Loup de mer)

Des projets d'amélioration sont également envisagés, incluant la migration vers des outils informatiques plus adaptés et la poursuite des réformes budgétaires et structurelles.

- Migration de Noé (AIGA), vers Inoé (version 100 % web), site pilote retenu MPT St Joseph, migration prévue au 1^{er} septembre 2024.

La migration des autres centres se fera dans un second temps.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

- Réflexion sur les logiciels métiers RH et COMPTA à mener, recherche d'une solution alternative plus adaptée à notre fonctionnement. Nous utilisons actuellement SAGE 100.
- Création d'outils et de tableaux de bord.

- **Philippe Champoulier, expert-comptable du cabinet FGC** souligne une année de transition marquée par la reprise d'EPISEC. La Trésorerie est certes en diminution, mais elle est liée à cette reprise en cours d'année 2023 avec des subventions qui avaient déjà été versées avant l'opération de reprise. Pour lui, l'avenir semble assuré pour l'association qui réussit à se réinventer.

- **Monsieur Panayotis LIOLIOS, du cabinet Exco, Commissaire aux comptes, nous donne lecture du rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées.**

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils nous ont été présentés par votre trésorier

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

La première convention réglementée concerne l'association UFOLEP13. Elle a facturé à la Ligue13, 15 580 € de frais de formation. La rétrocession des licences encaissées par la fédération s'est élevée à 45 837 €.

La seconde convention réglementée concerne l'association USEP13 : Convention de mise à disposition et de moyens de l'Association USEP13 avec l'Association Ligue de l'enseignement Fédération des AIL 13. Les frais de siège refacturés par la Fédération des AIL pour l'exercice 2023 s'élèvent à 52 687 €.

Le Trésorier conclut la présentation par ces mots : La taille de la Ligue 13 de l'enseignement nécessite une vigilance quotidienne, une amélioration des outils de suivi et un effort de tous les services pour atteindre l'équilibre. Nous restons engagés dans l'atteinte de nos objectifs tout en adaptant notre stratégie aux défis et opportunités à venir.

Nous remercions les personnels, et en particulier ceux du service financier, dont le travail a permis l'élaboration de ces résultats dans un contexte difficile.

- **Suzanne Guilhem donne la parole à Isabelle Dorey, Déléguée générale et Directrice des services de la Fédération qui nous présente le rapport d'activité de l'année 2022 :**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023.

Isabelle Dorey rappelle la réorganisation de la Fédération. Elle s'est dotée pour une période limitée de deux directeurs généraux, Karim Touche et elle-même. Deux grands secteurs ont été créés avec à leur tête deux directeurs adjoints, Magali Galizzi pour le secteur social et Sophie Lorimier pour le secteur Éducation.

Elle nous donne quelques chiffres qui constituent l'identité de la Ligue de l'enseignement

- **FAIL13** : Nous sommes une fédération d'associations qui compte 600 associations affiliées dont 34 nouvelles et 35 493 adhérents, nous sommes une association Complémentaire de l'école avec 130 000 bénéficiaires, une entreprise de l'ESS avec 805 salariés ce qui représente 2 130 contrats signés sur l'année et 459 équivalents temps-pleins.

Notre volonté en 2023 a été de développer l'esprit d'équipe et de faire comprendre aux nouveaux salariés le projet de la Ligue de l'enseignement.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

En projet phare, accompagner les citoyens d'aujourd'hui et de demain avec un zoom sur le Conseil Municipal des enfants de la ville de Marseille : 30 écoles impliquées, 50 classes de CM1/CM2 concernées, 1 200 enfants bénéficiaires, 100 enfants élus.

Un autre point fort, travailler la main dans la main avec l'école avec en 2023 les projets : Marseille en Grand, Construire le monde d'après, Ecole ouverte buissonnière, l'Art des possibles, le printemps des droits, la randonnée sur la Voie de Valdonne.

Notre secteur formation est en lien avec les activités que l'on développe. Il faut saluer le dynamisme du secteur BAFA / BAFD avec 800 stagiaires formés.

Le service loisirs, séjours et activités périscolaires a été mis à mal cette année car nous avons dû répondre à deux marchés avec la ville de Marseille ainsi que le renouvellement de celui d'Aubagne.

Isabelle Dorey cède la parole à Karim Touche, Délégué général et Directeur des services de la Fédération afin qu'il présente le secteur Solidarité internationale et le secteur social.

- L'année 2023 a été une année riche pour ce dernier secteur. Elle a vu par la volonté du Conseil d'administration, sa réorganisation complète ainsi que la reprise d'un certain nombre d'équipements : 5 centres sociaux, 1 bus France service et une crèche.

L'année 2023 a été marquée par un travail important avec les partenaires financiers institutionnels car nos structures sociales ont vu leurs charges fixes augmenter de manière significative.

La ville de Marseille a consenti une augmentation importante qui fait que nos centres sont désormais mieux lotis que ceux qui se trouvent dans le département. Un chantier à venir, celui de la simplification administrative, notamment concernant les multiples demandes de subventions déposées chaque année pour chaque centre.

Sur le volet petite enfance, nous sommes confrontés à des difficultés pour recruter des professionnels qualifiés.

Sur le volet solidarité internationale, nous sommes toujours impliqués dans le programme jeunesse des 2 rives d'une part mais nous développons de plus en plus de projets au niveau européens.

Isabelle Dorey cède la parole à Charly Pirani, Secrétaire général de la Fédération en charge de présenter les volets suivants : les Commissions thématiques, Faire vivre la Fédération puis, Animer le réseau associatif.

Mesdames messieurs, la Fédération vit au travers de ses commissions thématiques. Elles réunissent des salariés, des administrateurs et des adhérents individuels. Mises en place en 2022/2023, elles sont restées actives en 2023/2024.

Afin de faire vivre notre projet fédéral 2022/2026, quatre commissions thématiques ont fonctionné :

La commission environnement s'est donné pour objectif principal de renforcer le déploiement de la transition écologique dans les différentes activités de la Ligue afin d'atténuer les impacts et de s'adapter aux changements environnementaux en cours et à venir.

Des salariés de différents services ont travaillé deux axes prioritaires : l'alimentation durable et l'événementiel. *A son actif : 8 formations, 1 enquête, 2 séminaires, la Fête des ACM, 1 Table-Ronde.*

La commission Vie du réseau avait pour objectif :

- d'Accompagner nos adhérents et nos militants dans un parcours d'engagement
- de Permettre à un collectif de comprendre et d'agir selon les spécificités de son périmètre d'action

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

- de Lutter contre les inégalités, cet idéal pour lequel nous militons.

5 groupes de travail ont été constitués, 3 réunions ont été organisées dont 2 autour de l'engagement sur le thème : devenir administrateur.

Pour la commission Numérique, il s'agissait de réfléchir en quoi le numérique influe sur :

- la démocratisation de l'accès au savoir et à l'éducation
- sur les liens sociaux et la liberté d'expression
- sur les problématiques d'accès aux droits
- sur la place de chacun, chacune dans notre société

Permettez-moi de mettre en valeur la mise en service du nouveau bus France Services, il renforce l'action de notre maison France service en termes d'accès aux droits.

La commission mouvement d'idées avait pour ambition :

- d'accompagner les réflexions conduites dans les trois autres commissions.
- d'échanger pour, rester vigilants et être en mesure de penser collectivement les changements à venir afin de les accompagner.
- de réfléchir sur ce qui fonde notre fédération : laïcité, lutte contre les discriminations au regard des changements, et mutations qui s'imposent aujourd'hui.
- de réagir rapidement en fonction de l'actualité.

La commission a pu réagir rapidement en fonction l'actualité. Deux réunions auxquelles ont participé des salariés, des responsables d'associations affiliées, des membres du Conseil d'administration ont été programmées afin d'échanger, de penser collectivement, l'une sur le thème de la laïcité et l'autre sur celui de la paix. Des textes ont été produits, d'autres ne sont pas encore complètement finalisés.

ANIMER LE RÉSEAU ASSOCIATIF : La Ligue de l'enseignement FAIL13 est aussi une Fédération dont le projet associatif a vocation à promouvoir une éducation populaire laïque, citoyenne et solidaire. En 2023, 597 associations contre 615 l'année précédente étaient réunies au sein de notre réseau départemental pour contribuer à porter collectivement les valeurs qui nous rassemblent. Quelques chiffres significatifs : 34 sont des associations nouvelles, contre 42 l'année précédente. 262 sont des associations socio-culturelles contre 303 l'année précédente, 207 associations USEP contre 181 l'année précédente, 24 897 Licenciés dont 17654 en élémentaire, 7 243 en maternelle et 1 294 licenciés adultes.

128 associations UFOLEP, -2 par rapport à l'année précédente soit 6 140 licenciés.

Au total, nous avons affilié 35 493 adhérents contre 28 592 l'année précédente.

Notre Rapport d'Activité revient comme chaque année sur les prestations et les services que nous avons offerts à nos associations adhérentes : l'APAC Assurance avec 140 sinistres traités par nos 2 déléguées départementales, l'attestations de réduction SACEM et SACD, les bulletins de salaires édités grâce au dispositif Impact'emploi, le logiciel BASICOMPTA pour lequel nous formons les associations intéressées.

La newsletter et la plateforme numérique ont facilité toute l'année la communication entre nos associations : 11 newsletters envoyées à +7600 personnes

Laissez-moi revenir cette année sur deux points forts de notre action :

- La mise à disposition de volontaires en service civique : En 2023, 49 associations adhérentes sont passées par notre intermédiation afin d'accueillir un ou des volontaires en service civique au sein de leur structure. Au total, 139 volontaires ont été accueillis dont 95 dans notre réseau associatif.

- L'éclosion culturelle dans le réseau : En 2023, la fédération a fait le choix d'investir de manière visible et appuyée le champ culturel et d'impulser une nouvelle politique en la matière.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

- Les visites culturelles, elles deviennent un rendez-vous annuel incontournable du pôle culture.
 - Le Prêt d'expositions, 10 expos disponibles dont celle du Livre Géant de la Laïcité et l'Expo sur les discriminations.
 - Le Pass Culture, notre fédération se mobilise sur les sujets d'actualité qui peuvent nourrir et répondre aux besoins des structures adhérentes. 10 associations bénéficiaires en 2023.
 - ESS 2023, la Ligue continue de s'inscrire dans une dynamique de rapprochement avec l'Économie Sociale et Solidaire. Elle continue d'accompagner chaque année plus de quatre-vingt associations en partenariat avec la CRESS. 1 matinale a été organisée avec la CRESS, 1 formation aux outils de l'ESS.
- Charly Pirani invite les participants à consulter le Rapport d'Activités qui est en ligne et qui a encore augmenté son nombre de pages cette année.

La Présidente met aux voix les différents rapports statutaires :

Résolution N° 1 : Mis aux voix, le CR de l'AG 2023, qui se trouve dans les documents en ligne consultables par les participants, est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°2 : Mis aux voix, le Rapport moral, le Rapport financier ainsi que le Rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°3 : En ce qui concerne l'affectation du résultat financier de 2023, l'assemblée vote à l'unanimité des présents et représentés le report de ce résultat sur le compte des reports à nouveau.

4°) Vote des tarifs des cartes d'adhésion. Les tarifs prévus pour 2024/2025 se trouvent dans les documents en ligne consultables par les participants. La part départementale est inchangée.

Résolution N° 4 : Mise aux voix, la résolution portant sur les nouveaux tarifs est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5°) Isabelle Dorey est candidate au poste de l'APAC et de la MAP.

Résolution N° 5 : Mise aux voix sa candidature est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6°) Les résultats de l'élection des administrateurs au Conseil d'administration sont proclamés : 449 mandats ont été exprimés, 10 postes étaient à pourvoir, 8 pour 3 ans, 1 pour 2 ans et 1 pour un an: 01 – AGOSTINI Lucette, Représente l'association « AELOC » ; 02 – AMBROGIANI Marc, Représente l'association « Nuits Métais » ; 03 – BASSO Gilibert, Représente l'association « Sud Side CMO » ; 04 – BOUAROUA Fathi, Représente l'association « Didac'ressources » ; 05 – DECAILLON Laurie, Représente l'association « COBIAC » ; 06 – DENJEAN Benjamin, Représente l'association « Le paysan Urbain Marseille Métropole » ; 07 – DIOP Abobikrine, Représente l'association « Engagement solidaire13 » ; 08 – GOVAERT Wiliam, Représente le collège Rosa Parks de Marseille ; 09 – MARZULLO Jeanne, Représente l'association « AIL Fuveau » ; 10 – MONCELET Alain, représente l'association Sou des écoles laïques de Plan d'Orgon.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 25 mai 2024

Résolution N° 7 : Les 8 candidats élus pour trois ans ont obtenu : AGOSTINI Lucette, 449 voix ; BASSO Gilbert, 449 voix ; DECAILLON Laurie, 449 voix ; DENJEAN Benjamin, 449 voix ; DIOP Abobikrine, 449 voix ; GOVAERT Wiliam, 449 voix ; MARZULLO Jeanne, 449 voix ; MONCELET Alain, 449 voix.

Est élu pour 2 ans : BOUAROUA Fathi, 406 voix.

Est élu pour 1 an : AMBROGIANI Marc, 373 voix.

Suzanne Guilhem conclut l'AG 2024 par ces mots :

Au nom des membres du CA, de la direction de notre fédération, je vous remercie pour votre présence, pour votre participation dans ce lieu, ce nouvel équipement que nous souhaitons vous faire découvrir.

Nous avons souhaité jumeler cette AG avec la présentation du dispositif « classes dehors » qui rappelle sans doute à certains, certaines d'entre vous les classes de découvertes.

En début d'après-midi, je vous propose de retrouver nos jeunes générations qui depuis ce matin échangent sur le thème de l'engagement, ils ont surement de beaux messages à nous transmettre.

Quand on commence à agir l'espoir est partout. Alors au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action : Greta Thumberg

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire Général

La Présidente

Charly PIRANI

Suzanne GUILHEM